



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/C-GB/SG/CIPM/2024 DU 29 JULIL 2024
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE CONSTRUCTION ET DE FOURNITURE DE TABLE-BANCS SELON LE MODELE « ECOLE DE MES REVES » DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST, EN DEUX (02) LOTS

FINANCEMENT : Budget du FEICOM - Exercice 2024.

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Garoua-Boulai, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation, de construction et de fourniture de table-bancs selon le modèle « école de mes rêves » dans certaines écoles publiques dans la commune de Garoua-Boulai, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est, en deux (02) lots.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent pour tous les lots sur :

Pour les constructions et la réhabilitation :

Lot 100 : Installation de Chantier Et Travaux Préparatoires

Lot 200 : Terrassement

Lot 300 : Fondations

Lot 400 : Maçonnerie et Élévation

Lot 500 : Électricité

Lot 600 : Plomberie

Lot 700 : Charpente - Couverture

Lot 800 : Menuiserie Métallique - bois

Lot 900 : Peinture

Lot 1000 : VRD

Pour la fourniture des table-bancs

Les fournitures consistent essentiellement en l'acquisition, installation et mise en service de 60 table-bancs respectivement au niveau des EPP de SANBONGARI et de ABBO BOUTILA dont les spécifications techniques détaillées sont contenues dans la pièce N°4 relatives aux spécificités techniques

3- DELAI D'EXECUTION

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont en deux (02) lots, un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

5- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° lot	Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Lot 1	Réhabilitation de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe, construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe, construction d'une clôture et fourniture de 60 table-bancs à l'EPP de SANBONGARI	93 899 455 FCFA

Signature

Lot 2	Réhabilitation d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe, construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe, construction d'une clôture et fourniture de 60 table bancs à l'EPP de ABBO BOUTILA	100 155 171 FCFA
TOTAL		194 054 626 FCFA

6- PARTICIPATION

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM, Exercice 2024.

8- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Commune de Garoua-Boulai, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) FCFA, auprès de la Recette Municipale de la Commune de Garoua-Boulai aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de GAROUA-BOULAI, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GAROUA-BOULAI Tél : 694 58 45 46/675 199 619, sise au quartier BINDIKI, dès publication du présent avis.

10- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge au Secrétariat Général de la Commune de Garoua-Boulai le 27 AOÛT 2024 à 10 heures précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/CGB/SG/CIPM/2024 DU 29 JUIL 2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE CONSTRUCTION ET DE FOURNITURE DE TABLE-BANCS SELON LE MODELE « ECOLE DE MES REVES » DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DÉPARTEMENT DU LOM ET DEREM, RÉGION DE L'EST, EN DEUX (02) LOTS. LOT N° _____ »

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

11- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières. Ces offres seront dépouillées le 27 AOÛT 2024 à partir de 11 heures précises, par la Commission Interne de

Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Garoua-Boulai dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

13- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des deux dernières années.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de quarante-sept millions (47 000 000) pour le lot 1 et cinquante millions pour le lot 2.....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

14- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours représentant 2% du coût prévisionnel, soit pour chaque lot :

N° lot	Intitulé des projets	Caution
Lot 1	Réhabilitation de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe, construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe, construction d'une clôture et fourniture de 60 table-bancs à l'EPP de SANBONGARI	1 877 990 FCFA
Lot 2	Réhabilitation d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe, construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe, construction d'une clôture et fourniture de 60 table bancs à l'EPP de ABBO BOUTILA	2 003 103 FCFA

Elles devraient être établies selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.



16- DELAI D'EXECUTION

Le délai contractuel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

17- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Marché à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins distante.

18- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Garoua-Boulaï, Tel : 694 58 45 46 / 677 79 66 27

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

Garoua-Bou, le 29 JUIL 2024

Ampliations :

- DDTP/L&D/BTA
- DDMINMAP/L&D/BTA
- ARMP (pour insertion JDM)
- FEICOMEST
- PdI/CIPM/CGB
- Affichage
- Chronos/Archives

LE MAIRE

(Maitre d'Ouvrage)



Adamou Abdon